

Déclaration des collectivités territoriales du Sahel, impactées par la crise multidimensionnelle à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association Internationale des Maires Francophones

Nous, représentants des collectivités territoriales du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger), remercions la présidente de l'AIMF et le Maire de Cotonou pour l'invitation qui nous a été adressée afin de participer à l'Assemblée Générale de l'Association Internationale des Maires Francophones.

Souhaitons rappeler à la mémoire collective, la grave situation que traverse notre région en général, les trois pays que sont le Mali, le Burkina Faso et le Niger en particulier en raison de la crise qui perdure depuis plusieurs années, crise qui se caractérise par une combinaison complexe de facteurs, notamment le terrorisme, les conflits armés, l'instabilité politique, la pauvreté, la sécheresse, la désertification et les migrations forcées.

Nous rappelons le devoir de soutien et de solidarité pour faire face à cette crise qui impacte négativement nos communautés.

Le Sahel, une région riche en ressources naturelles, culturelles et sociales, fait face à une crise multidimensionnelle, à des défis majeurs d'insécurité et d'instabilité, qui entravent et menacent la cohésion sociale, la paix et même voir son développement.

Les collectivités territoriales du Sahel sont confrontées à des défis liés à la sécurité, à la vulnérabilité climatique, à l'accès à l'eau potable, à la sécurité alimentaire et à l'éducation entraînant des déplacements massifs insupportables de leurs populations. Ces facteurs mettent en danger le bien-être de nos communautés, surtout des couches vulnérables.

Nous, les Maires et représentants des collectivités territoriales du Sahel, sommes déterminés à travailler de manière constructive avec nos partenaires régionaux et internationaux, pour relever ces défis et créer un avenir meilleur pour nos communautés. Nous croyons en notre capacité, en la solidarité et la coopération internationale pour surmonter les obstacles qui se dressent devant nous. Les difficultés du moment ne doivent pas altérer la coopération et le partenariat entre nos territoires.

Nous les maires et les représentants des collectivités territoriales du Sahel, déclarons ce qui suit :

1. Condamnons fermement le terrorisme et la violence sous toutes leurs formes qui causent des pertes en vies humaines et la destruction d'infrastructures essentielles ;
2. Regrettons les sanctions imposées à certains États, organisations et agences de coopération, qui frappent en premier lieu les couches vulnérables ;

3. Appelons les partenaires des collectivités territoriales à renforcer leur soutien à nos efforts pour restaurer la sécurité et la stabilité sur nos territoires ;
4. Invitons l'AIMF à œuvrer au renforcement de la diplomatie des territoires et à l'éclosion de la diplomatie des crises visant à trouver d'urgence des alternatives constructives et inclusives à la suspension de l'aide publique au développement ;
5. Encourageons la prise d'initiatives visant à renforcer la résilience de nos communautés face aux défis ;
6. Proposons un renforcement des capacités locales pour améliorer la gouvernance, la gestion des ressources, et l'accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé et à d'autres services essentiels ;
7. Exhortons les partenaires à mettre les collectivités territoriales au cœur des actions humanitaires, de reconstruction et de développement des territoires ;
8. Appelons à la mise en place d'un groupe ou commission de travail au sein de l'AIMF, dédié aux questions spécifiques de la gestion et de la sortie de crise au Sahel par les collectivités territoriales ;

Ensemble, nous pouvons travailler à bâtir un avenir de paix, de prospérité et de stabilité pour le monde et les générations futures.

Fait à Cotonou, le 11 Octobre 2023